

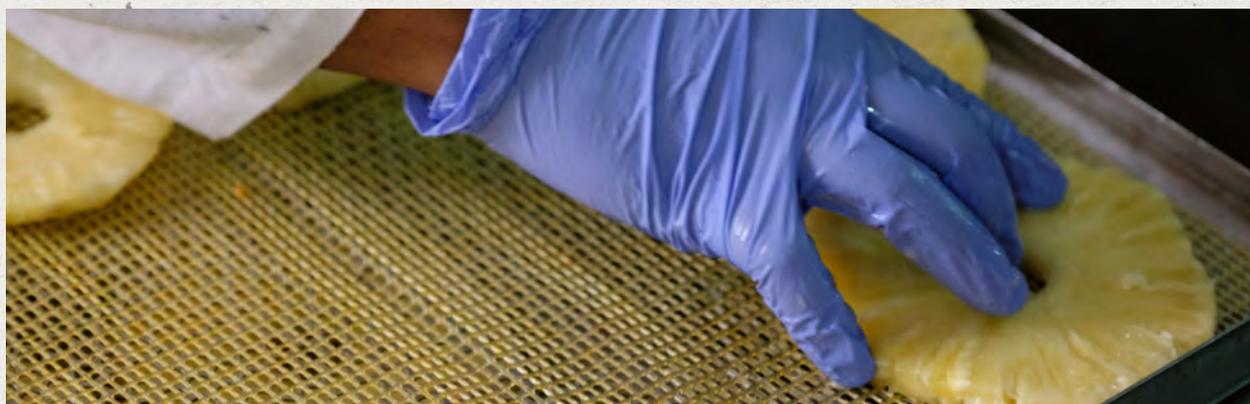
PROFIL DE MARCHÉ

Profil de marché

Ananas transformé
en Guinée



Objet de l'étude :	Trois produits transformés à base d'ananas (ananas séché, jus et sirops) sur le marché guinéen, d'Afrique de l'Ouest et européen
Date :	Octobre 2021



Ce profil de marché a été réalisé dans le cadre des activités du service Informations sur les marchés du COLEACP et du programme Fit For Market financé par l'Union européenne et cofinancé par l'Agence Française du Développement (AFD). Ce document est diffusé dans le cadre de la coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne.

Le Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) est une association interprofessionnelle à but non lucratif du secteur privé, créée en 1973 par des acteurs du commerce international des fruits et légumes. Réseau d'entreprises, d'organisations professionnelles et d'experts engagés dans une agriculture inclusive et durable, le COLEACP soutient le développement durable et inclusif des secteurs privé et public par le biais de programmes de coopération technique et de renforcement des capacités dans 50 pays ACP, financés par des donateurs internationaux (principalement l'Union européenne).

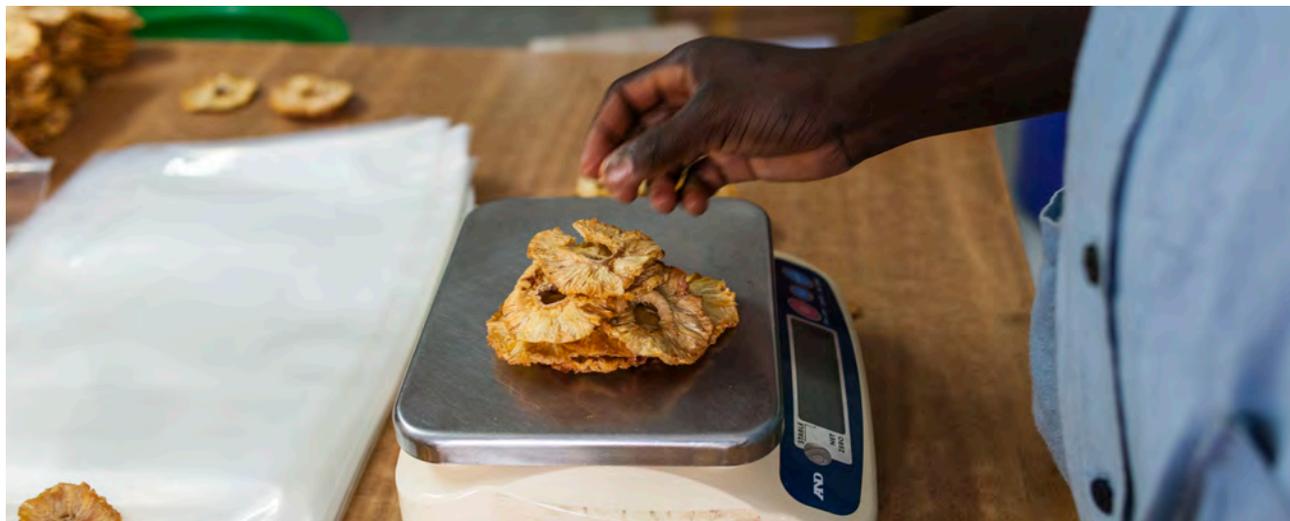
La mission du COLEACP est de développer un commerce de produits agricoles et alimentaires (fruits, légumes en particulier), inclusif et durable, prioritairement dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et entre ces pays et l'Union européenne.

De plus amples informations sont disponibles sur [notre site web](#)



I. RÉSUMÉ

Ce profil de marché a pour principal objectif de déterminer les opportunités commerciales pour une sélection de trois produits transformés à base d'ananas (ananas séchés, jus et sirops) sur le marché guinéen, d'Afrique de l'Ouest et européen. Cette étude mentionne certains acteurs du marché de l'ananas transformé. Davantage de détails sur les principaux acteurs du marché local peuvent être demandés au COLEACP.



Classé parmi les dix premiers produits de la Stratégie Nationale de promotion des Exportations (SNE) 2019¹ de la Guinée, l'ananas constitue une des filières prioritaires dans le programme de relance du secteur agricole, pour laquelle des efforts importants sont faits par le gouvernement guinéen depuis quelques années. C'est pourquoi, malgré la forte baisse des exportations d'ananas africains vers l'UE qui se poursuit depuis plus de dix ans en raison de la forte concurrence avec la variété MD2 exportée du Costa Rica et d'autres pays d'Amérique latine, la Guinée se positionne selon une approche différente visant le développement de la variété Baronne De Guinée à destination de marchés de niche plus intéressants. De plus, pour une performance durable, la valorisation de la production d'ananas invendables à l'état frais pour les marchés local, régional (Afrique de l'Ouest) et Européen est une des préoccupations des acteurs engagés dans la stratégie de relance de la filière en Guinée.

Ainsi les travaux d'analyse ont permis de montrer les tendances suivantes :

Sur les marchés local et d'Afrique de l'Ouest :

- Les marchés **d'ananas séchés** local et sous-régional sont en faible croissance car ce produit est particulièrement consommé dans les zones urbaines où le pouvoir d'achat est suffisant pour l'acheter.
- Les marchés de **jus** et de **sirops** d'ananas de fabrication locale à partir des fruits frais n'est pas une opportunité pour les nouveaux acteurs en raison de la présence sur ces marchés cibles de jus ou boissons importés ou fabriqués à base de concentré par des industries locales. Ces produits sont également marqués par une forte concurrence au niveau sous-régionale par le Bénin et le Ghana et des problèmes de compétitivité liés aux contraintes de divers ordres au niveau de la transformation et de la commercialisation.

Sur le marché européen :

- **L'ananas séché** se trouve dans la même catégorie que les ananas frais lorsqu'il s'agit d'analyser des statistiques, nous ne

¹ ACP-EU TradeCom II PROGRAMME "Appui à l'amélioration des capacités institutionnelles et techniques en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques commerciales de la Guinée"

pouvons donc pas en tirer de conclusions. En revanche, nous sommes en mesure d'apprécier la tendance générale de la consommation de fruits tropicaux séchés. Selon l'analyse du CBI, une croissance stable du volume des importations européennes de 5 à 6 % est attendue pour les années à venir.² Le Royaume-Uni et l'Allemagne se distinguent comme les deux plus grands marchés de fruits séchés.

- L'Europe est un marché large pour les **jus de fruits** tropicaux dont la croissance est régulière, le plus importés d'entre eux étant le jus d'ananas. Les premiers fournisseurs de jus d'ananas vers l'Europe sont la Thaïlande et le Costa Rica. Le commerce intra-européen de jus d'ananas est également important car beaucoup de pays importent des formes moins transformées qu'ils réexportent en jus d'ananas.

La chaîne de valeur (CV) de l'ananas est encore peu développée en Guinée mais offre des perspectives intéressantes pour l'économie agricole guinéenne à condition que les acteurs se mobilisent pour la renforcer. Avec une plus-value intéressante sur des marchés de niche qui se développent dans la sous-région et à l'international, la Guinée devra s'intéresser plus à la variété Baronne De Guinée, dont elle pourrait faire sa marque de fabrique. Cette variété a suffisamment d'atouts pour s'inscrire dans la dynamique agro-industrielle promue par les autorités nationales et leurs partenaires, étant aussi la variété la plus utilisée en Guinée dans la transformation. Cependant, beaucoup reste à faire pour améliorer la coordination des acteurs, réduire les coûts de certains intrants, mieux inscrire la chaîne de valeur dans une démarche qualité et développer également le marché national.



2 CBI – The European market potential for dried tropical fruit (2021) <https://www.cbi.eu/market-information/processed-fruit-vegetables-edible-nuts/dried-tropical-fruit/market-potential>

II. OFFRE

L'ananas constitue une des filières sur lesquelles la Guinée peut se baser pour améliorer ses recettes d'exportation, en complément du café, cacao et anacarde. Il représente également une source de revenus pour les exploitants agricoles et un des secteurs dans lesquels les jeunes diplômés peuvent construire leur avenir. C'est conscient de ces avantages que l'Etat guinéen en a fait une des filières prioritaires dans son programme de relance du secteur agricole. Depuis quelques années, des efforts importants sont faits par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, à travers des projets pour améliorer la performance de la filière « Ananas » et favoriser sa croissance, en stimulant sa contribution à l'industrie, au commerce régional, à l'exportation et à la création d'emplois.

2.1 Présentation des principaux produits transformés à base d'ananas

Les produits transformés à base d'ananas sélectionnés pour ce profil sont l'ananas séché, le jus d'ananas et le sirop d'ananas. Ces produits ont été sélectionnés pour ce profil à cause de leur pertinence pour la Guinée. Ils sont soit produits dans ce pays, soit ont un marché important localement et régionalement. L'ananas en conserve, bien que produit important sur le marché de l'ananas transformé, n'a pas été retenu dans ce profil car il n'est pas (encore) produit en Guinée. En effet, la production d'ananas dans ce pays n'est pas suffisamment constante et est trop faible en quantités pour assurer la production de ce type de produit. De plus, il n'a pas une place aussi importante sur le marché local que les autres produits sélectionnés.

2.1.1 Ananas séché

L'ananas séché, comme tous les autres fruits tropicaux séchés est un produit préparé à partir de fruits mûrs, transformés par le séchage, au soleil ou via toute autre méthode de déshydratation reconnue, avec ou sans

édulcorants (tels que le sucre de canne) et additifs alimentaires. Découpé en tranche puis déshydraté, l'ananas séché présente l'avantage d'être riche en sucre tout en restant très léger. Ce qui en fait, par exemple, un excellent choix de collation pour les sportifs. En plus des bienfaits du fruit, l'ananas séché contient jusqu'à 5 fois plus de minéraux que l'ananas frais (potassium, calcium, magnésium, fer). La concentration en fibres est aussi plus importante chez l'ananas séché que chez le fruit frais, ce qui peut aider à réduire l'absorption du cholestérol. L'ananas séché peut être utilisé aussi dans des plats à base de viande, de poisson ou dans des desserts. Dans le Système Harmonisé (HS) statistique, les ananas séchés sont dans la même catégorie que les ananas frais (HS 080430), il est donc généralement difficile de les distinguer.

En ce qui concerne la variété d'ananas utilisée, la Baronne De Guinée est préférée à la Cayenne Lisse pour son arôme, son goût et sa texture. Cette variété est la plus utilisée dans la transformation en Guinée. Le pays dispose d'une capacité d'extension de la culture d'ananas et pourrait occuper un créneau sur le marché des produits biologiques, en forte demande. La variété Baronne De Guinée a suffisamment d'atouts pour s'inscrire dans la dynamique agro-industrielle promue par les autorités nationales et leurs partenaires. Cependant, beaucoup reste à faire pour améliorer la coordination des acteurs, réduire les coûts de certains intrants, mieux inscrire la chaîne de valeur dans une démarche qualité et développer aussi le marché national.

2.1.2 Jus d'ananas

Le jus d'ananas est une boisson préparée à partir de l'ananas frais ou du concentré (généralement importé par les industries). Il peut être consommé par le grand public comme boisson rafraichissante pure ou en cocktail (dont le célèbre pina colada, originaire de l'île de Porto Rico). Par la présence de broméline, le jus d'ananas possède des propriétés protéolytiques (endopeptidase,

hydrolase) utilisée industriellement pour attendrir la viande par exemple.

Le jus d'ananas est le troisième jus le plus consommé au monde, après le jus d'orange et le jus de tomate.

Pour les données quantitatives, nous utilisons la catégorie suivante reprenant les jus d'ananas avec valeur Brix inférieure à 20 : HS 200941 « Jus d'ananas, non fermenté, valeur Brix \leq 20 à 20°C, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'exclusion de l'alcool) ».

2.1.3 Sirop d'ananas

Le sirop d'ananas est un liquide visqueux et épais, servi allongé d'eau en boisson, souvent servi très frais. De sa richesse en nutriments, le sirop constitue une boisson énergisante à forte valeur ajoutée à préconiser dans le cadre de la nutrition des organismes en devenir tels que les jeunes et les personnes aux activités physiques élevées.

Pour ce type de produit, nous utilisons la catégorie HS 200949 « Jus d'ananas, non fermentés, valeur Brix $>$ 20 à 20°C, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'exclusion de l'alcool) », avec une valeur Brix supérieure à 20. Cette catégorie reprend également le « concentré de jus d'ananas », créé en chauffant le jus d'ananas afin de faire évaporer l'eau et garder une sortie de purée. Cette purée est ensuite transportée et retransformée en « jus d'ananas à base de concentré ».

Le sirop d'ananas est souvent fait lui-même aussi à partir de concentré d'ananas (environ 15-18% du sirop).

2.2 Les principaux producteurs et exportateurs guinéens

En dehors de la production de jus d'ananas et récemment de l'ananas séché industriel, seulement quelques unités artisanales et semi-industrielles ont pour activité la production de jus et d'autres dérivés de l'ananas fruit comme l'ananas séché, les sirops d'ananas, les confitures d'ananas ou exceptionnellement le confit d'ananas. Dans la production et

la commercialisation de produits à base d'ananas, il existe en Guinée plus d'une **dizaine d'entreprises**, détaillées dans l'Annexe 1.

Cependant, peu d'entre elles exportent leurs produits. Sur les dix entreprises contactées, seulement trois sont actives dans l'export d'ananas séchés vers les marchés régional et international (Maroc, Europe et Etats Unis) : Tropicaux, KDF et EFK.

Sur ces 3 entreprises, la seule présentant un volume notable à l'exportation d'ananas séché est la société Tropicaux (environ 20 tonnes de fruits séchés par an) vers le marché américain. Son objectif de développement des exportations de sa production de fruits séchés (ananas, mangue) est de traiter 3 000 tonnes de fruits frais par an. La capacité de son unité industrielle installée à Friguiagbé (Kindia) est de 10 tonnes de fruits frais par jour. Cette société s'intéresse également à la possibilité concernant la culture bio, en particulier pour la variété Baronne de Guinée.

2.3 L'offre en principaux produits transformés à base d'ananas

L'offre guinéenne des produits (ananas séchés, jus, sirops et concentré) à base d'ananas transformés ou dérivés se compose de **produits locaux et importés**. Cependant, si les produits importés sont essentiellement industriels, les produits locaux sont fabriqués en majorité de façon **artisanale et semi-industrielle**. La diversification apparaît donc sur les origines, mais aussi sur le système de fabrication.

Les types de produits à base d'ananas transformés localement sont encore limités et les circuits de distribution ne sont pas bien définis. Selon les Combinaisons Produits-Marchés (CPM) porteurs, nous avons retenu dans le cadre de la présente étude trois catégories de produits obtenus de la transformation primaire. Il s'agit de :

- **l'ananas séché** pour les marchés local, régional et international
- **les jus**, principalement pour le marché local et régional ;
- **les sirops**, principalement pour le marché local et régional ;

Ces trois créneaux se développent lentement dans le secteur agroalimentaire guinéen, notamment avec les associations de femmes, les PME et les entreprises industrielles.

Concernant l'offre **d'ananas séchés**, elle est principalement orientée **vers le marché local et les Etats-Unis**. Puisque le produit est facile à conserver, cette offre est disponible tout au long de l'année. La qualité des ananas séchés est très variable à cause des techniques de séchage très différentes (séchage au soleil, avec des équipements électriques, etc.).

Un exemple de transformateurs artisanaux d'ananas est la coopérative des Femmes Transformatrices de Kindia « Kania Donsé Fanyi (KDF) » qui développe une production de 300 kg d'ananas séchés chaque trois mois et a peu de connaissance dans les techniques de transformation. Une autre entreprise, Fatou & Kadidja (EFK), dispose d'une unité solaire produisant de l'ananas séché (300 kg par an) en sachets, du jus d'ananas pur obtenu après extraction du jus de l'ananas (200 litres par an) en bouteilles en verre et du sirop (500 litres par an) en bouteilles en verre, ainsi que d'une unité semi-industrielle, d'une capacité de 2 à 5 tonnes de produits frais par jour pendant les bonnes périodes de production. Cette entreprise fait de la qualité une des bases de sa politique de production. Elle applique un contrôle de qualité systématique de ses produits (moisissure, micro-organismes, organoleptiques, taux d'humidité et degré Brix).

Les volumes des produits à base d'ananas transformés (**ananas séché et jus**) commercialisés en Guinée et à l'extérieur sont **restés presque insignifiants** depuis l'arrêt de l'usine Salguidia entre 2013-2014, pendant l'épidémie d'Ebola. Toutefois, les volumes **commencent à s'accroître**, depuis 2020. Cela résulte du démarrage des activités de production de fruits séchés par la société Tropicaux après l'installation de son unité industrielle à Friguiagbé (Kindia). Une partie de la production sera issue de la culture biologique en cours de mise en place grâce à l'assistance technique du COLEACP sur les techniques de production et de conditionnement de l'ananas bio, le tout dans

l'optique d'exportation (Mission en Guinée en mai 2021 de M. Jean-Pierre MBA, Expert du COLEACP).

2.4 Les exportations et importations de la Guinée

Comme en 2019, **l'ananas séché** demeure le **principal produit** à base d'ananas transformés **exporté vers le marché international** à partir de la Guinée. Les autres produits dérivés dont le jus d'ananas et le sirop sont surtout positionnés sur le marché local et sous régional.

Concernant les **exportations de jus d'ananas de la Guinée vers le reste du monde**, il existe en fait très peu de données commerciales internationales. En 2008, seulement 11 tonnes de jus ont été exportées vers la France. En 2011, 42 tonnes vers le Liban. En 2017, 2018 et 2020, des quantités extrêmement faibles (moins d'une tonne) ont été enregistrées dans Eurostat pour la Belgique. Cela confirme que la production guinéenne actuelle de jus d'ananas et de sirop est principalement orientée vers les marchés intérieurs.

Les perspectives d'exports sont bonnes avec la relance des activités de l'unité agro-industrielle Salguidia dont le principal produit est l'ananas, reprise en 2020 par la Société Agro-industrielle Guinéo-Emiratie (SAGE-SA). La relance de cette usine a été possible grâce à un partenariat entre l'Etat guinéen et la société de capital risque et de développement Alsa Asset Management Ltd, basée à Abu Dhabi, pour créer la société arabo-guinéo-émiratie (SAGE). Cette société va reprendre en main les actifs de l'ex Salguidia et créer une unité industrielle des plus performantes dans la sous-région et devrait combler un énorme vide dans ce secteur en Guinée. La société SAGE dispose de plus de 2200 hectares de terres agricoles de l'ex-Salguidia, cultivés en ananas et autres produits maraichers, ainsi que des unités de conditionnement, transformation et emballage pour la commercialisation et l'exportation de produits finis. Elle va produire et exporter des fruits frais mais aussi des jus de fruits, dont une partie en bio avec un laboratoire certifiant la qualité pour l'exportation vers le marché international.

Concernant les **importations de la Guinée**, les principaux produits à base d'ananas transformés importés sont **les jus et les concentrés** utilisés par les agro-industries locales. Ces produits sont destinés à la consommation locale et représentent une partie de l'offre aux consommateurs, mais ils sont aussi utilisés en tant que produits semi-finis pour la transformation et le conditionnement par certaines entreprises locales. Après une forte baisse des quantités en 2015, qui pourrait être due aux effets de la crise de l'Ebola et à la fermeture de l'usine de Salguidia, une nouvelle croissance des importations de jus est observée sur les 5 dernières années. Ces importations sont

constituées de **jus d'ananas** (valeur brix < 20), représentant 68 % des volumes cumulés d'importation de jus d'ananas (toutes valeurs brix) sur les 10 dernières années, et de jus concentré, ou **sirop** (valeur brix > 20), qui représentent les 32 % restant des volumes cumulés d'importation. Le **jus d'ananas** est principalement importé de **l'Union Européenne** et d'autres pays d'Europe (76 % et 8 % des volumes cumulés d'importation respectivement) et d'Afrique sub-saharienne (12 %), alors que le **sirop**, est principalement importé du **Moyen-Orient** (43 %), **d'Asie** (41 %) et d'Afrique du Nord (7 %). La répartition détaillée entre les pays d'origine peut être observée dans la figure 2.

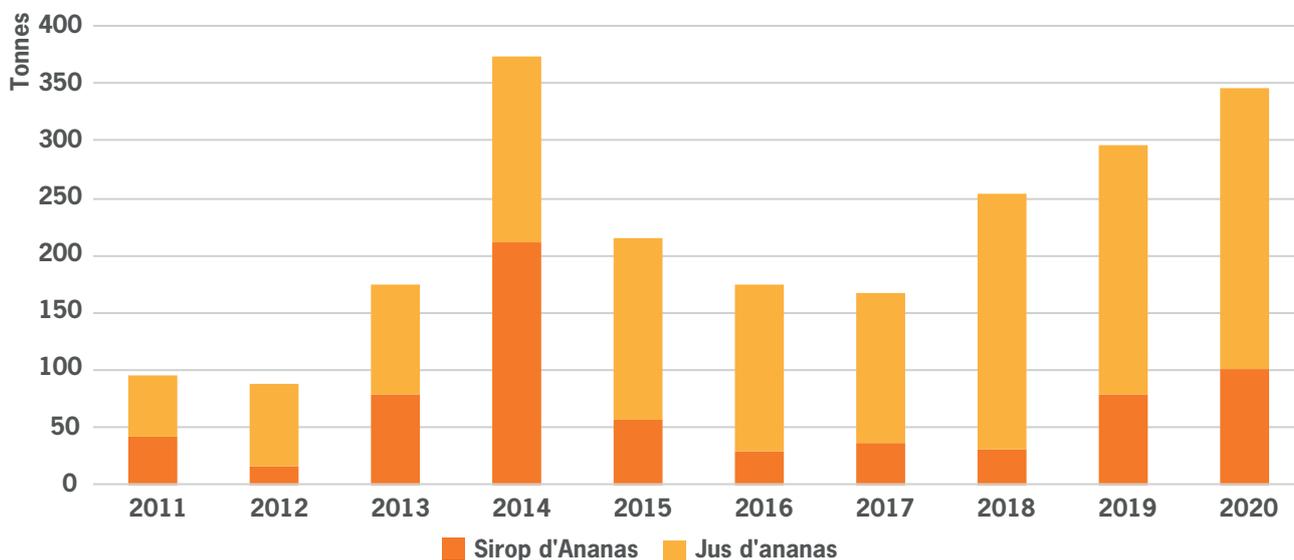


Figure 1 : Importations de jus d'ananas et de sirop d'ananas par la Guinée en provenance du reste du monde, 2011-2020. (Source : COLEACP basé sur Eurostat, IFPRI, CEPIL BACI, UN-Comtrade et statistiques nationales)

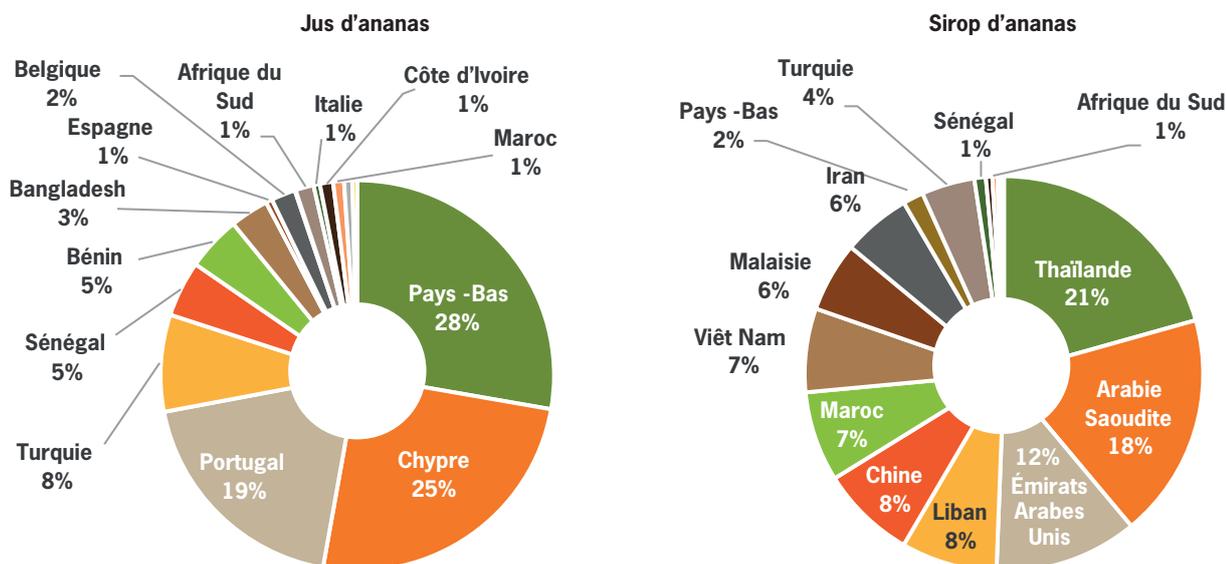


Figure 2 : Origines des importations de jus d'ananas et de sirop d'ananas en Guinée, part cumulée sur 10 ans, en volume. (Source : COLEACP basé sur Eurostat, IFPRI, CEPIL BACI, UN-Comtrade et statistiques nationales)

III. DEMANDE

Les perspectives de développement pour l'ananas transformé sont plus difficiles à appréhender que celles de l'ananas frais du fait des fluctuations du prix d'achat aux producteurs. Le caractère moins concentré du secteur du transformé comparé au secteur du frais favorise davantage la concurrence entre les principales origines d'Asie se partageant l'industrie. La demande pour l'ananas transformé est imposante, mais plus versatile que celle pour le frais du fait des aléas de production et de la variation des prix³. Cette demande diffère d'un segment à l'autre⁴.

3.1 Tendances sur les différents marchés

3.1.1 Marché local

L'ananas séché n'est pas encore très populaire en Guinée. Il est **peu consommé**. Actuellement, il est particulièrement consommé dans les zones urbaines où le pouvoir d'achat est suffisant pour l'acheter.

Par contre, la demande intérieure en **jus de fruits** de manière générale **augmente** sous l'effet de l'accroissement de la population, de l'urbanisation, de l'amélioration des conditions de vie des populations et des besoins d'une industrie de transformation en cours d'évolution.

3.1.2 Marché sous-régional (Afrique de l'Ouest)

L'ananas séché et les **jus** constituent les sous-produits de l'ananas qui se commercialisent sur les différents marchés de la sous-région. Le Ghana et le Bénin sont les principaux pays qui commercialisent leurs produits sur ce marché. Au Bénin, la majorité des transformateurs vendent sur le marché local uniquement et 47,3 % exportent ces sous-produits vers les marchés de l'Hinterland : Burkina-Faso, Nigéria, Niger, Ghana, Mali et Sénégal, tout

en vendant sur le marché local. En Guinée, l'ananas séché « Baronne de Guinée » est également écoulé vers le Maroc.

Le **Ghana** a la plus grande part de la production et d'exportation **d'ananas séchés** grâce à des investissements de la société suisse HPW, qui est le plus grand transformateur d'ananas du Ghana ainsi que l'un des plus importants fournisseurs d'ananas séché en Europe.

Le **jus d'ananas** est très consommé, en particulier dans les bars et restaurants des villes de la sous-région et se vend aussi dans les magasins d'alimentation de ces villes. Malgré l'absence de données statistiques sur les volumes offerts, les **jus d'ananas importés** ou de **fabrication locale en industrie** paraissent occuper le **premier rang** sur le marché local et sous-régional en raison de la présence de boissons dans tous les lieux de consommation de masse (cérémonies familiales et religieuses), lieux de restauration, commerce de rue et domestique. Ensuite, viennent les **produits artisanaux** (jus et sirops d'ananas, ananas séchés) fabriqués par des femmes et autres producteurs installés à titre individuel ou en groupements.

3.1.3 Marché européen

Il est difficile de différencier tous les types d'ananas transformés dans les statistiques disponibles. Les différents codes du Système Harmonisé utilisés pour chaque catégorie sont indiqués dans la section « présentation des produits ». L'évolution des importations en UE27 des trois catégories étudiées se trouvent dans la figure 3.

Les importations européennes d'ananas transformés ont des tendances respectives plutôt constante. La catégorie rassemblant l'ananas frais et séché a noté une baisse entre 2019 et 2020, mais les jus et sirops connaissent une croissance plutôt constante depuis 10 ans.

3 INFOCOMM et CNUCED des Nations Unies – Ananas, un profil de produit de base (2016)

4 FAO - Analyse du marché des principaux fruits tropicaux (2018)

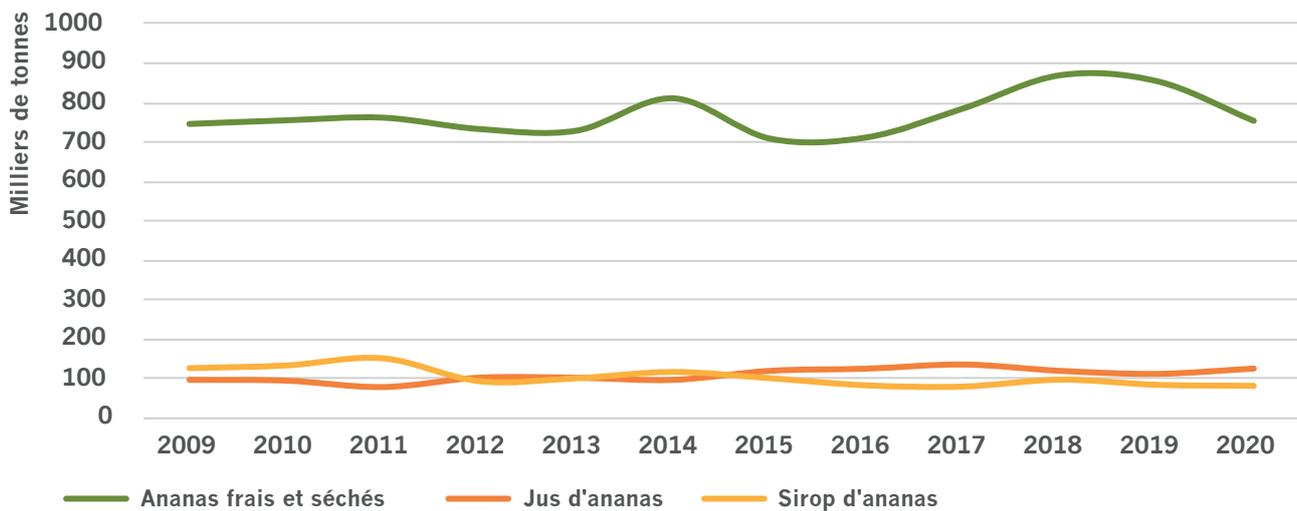


Figure 3 : Evolution des importations d'ananas transformés en Europe (en milliers de tonnes) en provenance du reste du monde, 2009-2020 (Source : COLEACP d'après Eurostat)

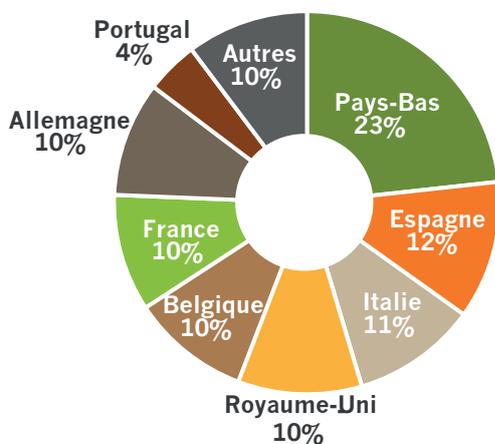


Figure 4 : Répartition des pays importateurs d'ananas frais et séchés (en tonnes) en 2020. (Source : Eurostat pour l'UE27, et UK Trade Info le Royaume-Uni)

Concernant la catégorie **d'ananas frais et séchés**, en 2020, les principaux **importateurs** européens sont les Pays-Bas (301 564 tonnes), l'Espagne (151 447 tonnes) et l'Italie (136 111 tonnes). Le **fournisseur** principal de l'UE 27 est le Costa Rica (663 009 tonnes représentant plus de 87 % des importations extra-européennes en 2020), le deuxième fournisseur étant l'Equateur avec seulement 33 800 tonnes (4,48 %).

Le **commerce intra-européen** représente une part importante du commerce des ananas frais et séchés en Europe, bien que la production Européenne soit négligeable. Par exemple, en incluant les réexportations des pays européens, les importations du Costa Rica ne représentent plus que 57 % des importations en 2020. Les pays ré-exportateurs principaux sont les Pays-Bas (161 417 tonnes), la Belgique (84 206 tonnes), l'Allemagne (41 210 tonnes), l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

La Guinée est seulement 35^{ème} du classement des importations totales extra européennes. Si on considère les pays **d'Afrique Sub-Saharienne**, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Togo, le Cameroun et le Bénin sont dans les 15 premiers fournisseurs extra-européens, exportant principalement vers la France et la Belgique.

Ces données reflètent toutefois principalement le marché de l'ananas frais et révèle assez peu sur l'ananas séché. Cependant, selon l'analyse du CBI, une croissance régulière du volume des importations européennes de 5 à 6 % est attendue pour les années à venir ; le Royaume-Uni et l'Allemagne apparaissent comme les plus grands marchés de fruits séchés.⁵

L'Europe est un marché large à croissance régulière de jus de fruits tropicaux, le plus importés d'entre eux étant le **jus d'ananas**.⁶ En 2020, les pays de l'UE27 **qui importent** le plus de jus d'ananas sont les Pays-Bas (87 180 tonnes), la France (41 532 tonnes), l'Allemagne (36 647 tonnes) et la Belgique (30 471 tonnes), représentant plus de 75 % des importations. Comme pour les ananas frais et séché, le **fournisseur** principal est le Costa Rica (116 534 tonnes représentant 92 % des

5 CBI – The European market potential for dried tropical fruit (2021) <https://www.cbi.eu/market-information/processed-fruit-vegetables-edible-nuts/dried-tropical-fruit/market-potential>

6 CBI, 2021. What is the demand for processed fruit and vegetables on the European Market? <https://www.cbi.eu/market-information/processed-fruit-vegetables-edible-nuts/what-demand>

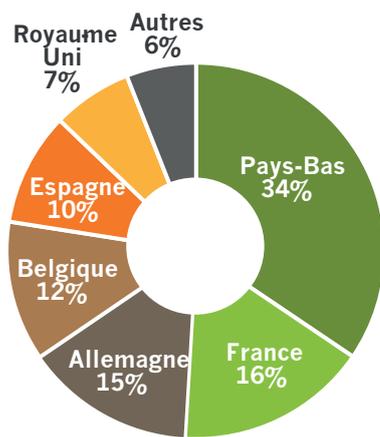


Figure 5 : Répartition des pays importateurs de jus d'ananas (en tonnes) en 2020. (Source : Eurostat pour l'UE27, et UK Trade Info le Royaume-Uni)

importations extra-européenne en 2020), suivi des Philippines (3000 tonnes et 2,4 %) et de la Thaïlande (2400 tonnes et 1,92 %). La Guinée n'est pas recensée dans les fournisseurs. Si on considère les pays **d'ASS**, la Côte d'Ivoire (4^{ème} fournisseur extra-européen de l'Europe, 1 491 tonnes), le Togo et Madagascar sont dans les 10 premiers fournisseurs extra-européens, mais ne présentent qu'un petit pourcentage des importations européennes.

Les **réexportations intra-européennes** ont également une grande importance pour les jus d'ananas, les pays d'Europe important du concentré de jus ou de la purée d'ananas et utilisent cette matière première pour la transformer et la réexporter. Les Pays-Bas (58 860 tonnes), l'Allemagne (17 386 tonnes) et l'Espagne (8 869 tonnes) sont les principaux pays « hub ».

Enfin, concernant **les sirops d'ananas**, le pays en tête des **importations** de l'UE en 2020 est les Pays-Bas (65 290 tonnes), représentant 46 % des importations à lui seul. Ensuite, l'Espagne (15 851 tonnes), l'Italie (12 288 tonnes) et la France (10 195 tonnes), forment environ un quart des importations de sirops. Les **fournisseurs** de l'Europe sont plus dispersés que pour les deux catégories précédentes. Les principaux exportateurs extra-européens vers les pays de l'UE27 sont la Thaïlande (23 828 tonnes représentant 29 % des importations extra-Europe), l'Indonésie (13 311 tonnes et 16 %) et le Costa Rica (10 963 tonnes et seulement 13 %). Il est intéressant de

noter que malgré la présence très importante du Costa Rica dans toutes les catégories, ce pays exporte moins de sirop d'ananas (jus à valeur Brix > 20) et que le marché est de ce fait légèrement plus ouvert. Si l'on considère uniquement **l'ASS**, la Guinée n'est pas présente et le Kenya comptait pour 94 % des exportations de sirop d'ananas de l'ASS vers l'Europe en 2020 avec 7 955 tonnes, 5^e fournisseur extra-européen.

Si l'on considère les flux **intra-européens**, les Pays-Bas exportent plus de 37 800 tonnes vers le reste de l'Europe, dépassant les importations en provenance de Thaïlande. Rappelons ici que le code considéré pour le « sirop d'ananas » contient également ce que l'on appelle le « concentré d'ananas ». Ce produit est majoritairement utilisé pour être retransformé en jus, ce qui explique les importantes réexportations intra-européennes. Seulement une petite partie de cette catégorie représente les sirops commercialisés en tant que tel dans les magasins des particuliers.

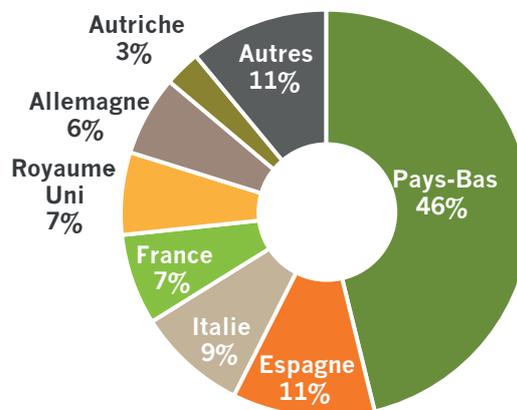


Figure 6 : Répartition des pays importateurs européens de sirop d'ananas (en tonnes) en 2020. (Source : Eurostat pour l'UE27, et UK Trade Info pour le Royaume-Uni)

3.2 Exigences spécifiques des marchés concernés

3.2.1 Exigences du marché local et sous-régional

Dans l'espace CEDEAO, il existe le Règlement [C/REG.21/11/10](#) du 26 novembre 2010 portant sur l'harmonisation du cadre structurel et des règles opérationnelles en matière de sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments. Il s'applique à toute la chaîne de valeur : production, transformation et distribution des végétaux, des animaux et des aliments commercialisés. Il s'agit d'un règlement général pour l'espace CEDEAO de l'Afrique de l'Ouest.

En ce qui concerne les **fruits séchés**, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et l'IGNM sont en négociation pour la signature d'un protocole d'accord relatif à l'élaboration et/ou l'adoption de normes sur ce type de fruits.

Selon les Ministères du Commerce et de l'Industrie-PME, la production des Jus et des Nectars de fruits en Guinée doit respecter la norme [NG 02 – 01 – 012/ 2013: Codex stan 247 – 2005 – Norme générale pour les Jus et Nectars de Fruits](#), qui fixe les dispositions essentielles en matière de santé publique, sécurité des aliments et de protection des consommateurs. Cette norme détermine les caractéristiques spécifiques de chaque produit pris individuellement. Elle est orientée vers les producteurs, les transformateurs, les exportateurs et les consommateurs du marché local. C'est une norme homologuée en République de Guinée. Ainsi, les acteurs des filières concernées sont contraints à l'appliquer. Seulement, comme beaucoup d'autres normes, elle est encore peu connue des entreprises et des consommateurs. Des séances d'information et de sensibilisation sont proposées par l'Institut Guinéenne de Normalisation et de Métrologie (IGNM).

Etendue de la norme NG 02 – 01 – 012/ 2013: Codex stan 247 – 2005

Cette norme remplace les différentes normes relatives aux jus de fruits et aux produits dérivés, comme indiqué ci-dessous:

Jus de fruits conservés exclusivement par des procédés physiques: jus d'orange (CODEX STAN 45-1981), jus de pomelo (CODEX STAN 46-1981), jus de citron (CODEX STAN 47-1981), jus de pomme (CODEX STAN 48-1981), jus de tomate (CODEX STAN 49-1981), jus de raisin (CODEX STAN 82-1981), jus d'ananas (CODEX STAN 85-1981), jus de cassis (CODEX STAN 120-1981) and Norma générale pour les jus de fruits non visés par des normes individuelles (CODEX STAN 164-1989).

Concentrés de jus de fruits conservés exclusivement par des procédés physiques: concentré de jus de pomme (CODEX STAN 63-1981), concentré de jus d'orange (CODEX STAN 64-1981), concentré de jus de raisin (CODEX STAN 83-1981), concentré sucré de jus de raisin du type Labrusca (CODEX STAN 84-1981), concentré de jus de cassis (CODEX STAN 121-1981) et concentré de jus d'ananas (CODEX STAN 138-1983).

Concentrés de jus de fruits additionnés d'agents de conservation et destinés à l'industrie: concentré de jus d'ananas (CODEX STAN 139-1983).

Lignes directrices: Lignes directrices pour les mélanges de jus de fruits (CAC/GL 11-1991) et Lignes directrices pour les mélanges de nectars de fruits (CAC/GL 12-1991).

3.2.2 Exigences du marché européen

En Europe, tous les fruits et légumes transformés importés doivent répondre aux exigences de la Loi Générale sur la Nourriture ([Regulation \(EC\) 178/2002](#)), concernant la sécurité des aliments et établissant l'EFSA (European Food Safety Authority).

Les principales exigences du marché européen pour les **fruits séchés** en termes de réglementation concernent :

- Les résidus de pesticides : la Commission Européenne fixe une liste de principes actifs régulièrement mise à jour qui doivent respecter une Limite Maximale de Résidu (LMR). L'évaluation des LMR se fait par des analyses d'échantillons en laboratoire et peut concerner plusieurs centaines de molécules⁷ ;
- La contamination microbiologique : une attention particulière est portée sur la contamination à E. coli et aux salmonelles qui présentent des risques majeurs de santé publique ;
- Les additifs alimentaires : la Commission Européenne règlemente l'ajout de substances étrangères dans les produits alimentaires⁸, comme les colorants, les conservateurs ou encore les arômes. Dans le cas des fruits séchés, les principaux additifs concernés sont les conservateurs (souffre) et le E110, un colorant jaune orangé.

Certains importateurs ont des exigences complémentaires, comme le respect des [normes CEE-ONU DDP-28](#) sur les ananas séchés⁹. D'autres contaminants peuvent également faire l'objet de contrôles et d'interceptions, comme les métaux lourds, les contaminants physiques, les mycotoxines, etc. Le service Recherche & Innovation du COLEACP révisé actuellement un document reprenant « [l'itinéraire technique](#) » de la mangue, avec des informations sur les maladies et problèmes SPS de la mangue,

⁷ [Site internet de la Commission Européenne sur les LMR](#)

⁸ [Loi de réglementation sur les additifs alimentaire de la Commission Alimentaire](#)

⁹ En anglais : UNECE Standard DDP-28 for Dired Pineapples https://unece.org/fileadmin/DAM/trade/agr/standard/dry/Standards/DDP28_DriedPineapples_2014_e.pdf

adaptable pour certains à l'ananas séché. Ce service a également réalisé [l'itinéraire technique](#) de l'ananas pain de sucre, ainsi que d'autres documents pertinents se trouvant dans la e-bibliothèque (<https://eservices.coleacp.org/fr/e-bibliotheque>).

Les **jus de fruits** sont sujet à la Directive Européenne sur les jus de fruit : [Directive 2001/112/CE du Conseil](#). Cette directive donne les caractéristiques des jus de fruit, jus à base de concentré et nectars, leurs noms, compositions, etc. C'est une directive et non une loi, ce qui signifie qu'il faut la transposer dans les lois de chaque pays spécifique pour exporter des jus de fruit dans ce pays. La Directive est complétée par les deux directives [2009/106/EC](#) et [2012/12/EU](#). En plus de la directive européenne relative aux jus de fruit, ces produits sont soumis à diverses lois Européennes concernant la fabrication et l'étiquetage, comme le règlement européen [1169/2011](#)¹⁰.

3.3 Marketing mix

3.3.1 Conditionnements

Sur le marché local, l'ananas **séché** est proposé dans les supermarchés, les magasins d'alimentation, chez les grossistes et les détaillants. Quant au **jus** d'ananas, il est proposé aussi dans les supermarchés et magasins d'alimentations, mais également dans les boutiques ordinaires des centres urbains et dans les restaurants et hôtels.

Les produits sont essentiellement offerts dans les types de **conditionnement** suivants :

- Ananas **séchés** : en sachets zip de 80 gr par Tropicaux et 200 gr pour KDF et EKF, ainsi qu'en carton de 2,5 kg pour Tropicaux.
- **Jus** d'ananas : majoritairement en canettes, en bouteilles en verre ou en plastique, ou en Tétrapack de 25 cl, 33 cl et 1 litre ;
- **Sirop** d'ananas : en bouteille en verre, notamment de 1 l et 70 cl.

¹⁰ AIJN. <https://aijn.eu/en/publications/key-eulislation/introduction>

Par exemple, la société Tropicaux produit sous licence et met sur le marché local et américain la marque Reign dans sa gamme d'ananas et de mangue **séchés**. Les conditionnements sont similaires sur le marché local et européen.



Figure 7 : Ananas séchés commercialisés par la société Tropicaux sur le marché local et américain, et par la société EFK

Les **jus** sont commercialisés sous différentes appellations ou marques sur le marché local. On peut citer entre autres les marques telles que : Zein, Viva, U-Fresh, Wofa, Solo, Salam, Messi, Planet, etc. Voici quelques exemples de conditionnements de jus et sirops.



1. Zein 2. Viva 3. EFK

Figure 8 : Jus d'ananas commercialisés sur le marché local



1. 2. 1. 2.

Figure 9 : Exemples de jus d'ananas commercialisés sur le marché européen

(Source : 1. <https://www.greenweez.com/vitamont-pur-jus-d-ananas-bio-75cl-p19758> ; 2. <https://www.carrefour.fr/p/jus-d-ananas-carrefour-classic-3560070117345>)

Figure 10 : Exemples de sirop d'ananas commercialisés sur le marché européen

(Source : 1. https://www.amazon.fr/Teisseire-Sirop-dananas-sp%C3%A9cial-barman/dp/B06Y3XJDK8/ref=dp_prsubs_1?pd_rd_i=B06Y3XJDK8&pvc=1 ; 2. <https://www.monin.com/fr/sirop-ananas-70-cl.html>)

3.3.2 Prix

Les **prix** pratiqués sur les produits transformés et les **ananas séchés** locaux sont variables selon les volumes des modes de conditionnement. En termes de **conditionnement**, les produits se vendent par unité et par carton.

Tableau 1 : prix des différents produits sur les marchés étudiés

Entreprise	Produit	Prix en monnaie locale (par unité)	Prix en USD ¹¹ (par unité)	Prix en USD (par kilo ou par litre)
Ananas séché				
Marché local et régional				
Tropicaux	Carton de 2,5kg	300 000 GNF	30,47	12,188
Tropicaux	Sachet de 80 gr	20 000 GNF	2,3	28,75
EFK	Sachet de 100gr	30 000 GNF	3,07	30,7
Marché européen				
Dorimed	Sachet de 1 kg	22,9 EUR	27,19	27,19
Mund Feliz	Sachet de 200 gr	6 EUR	7,12	35,6
Jus d'ananas				
Marché local et régional				
EFK	Bouteille de 33 cl	10 000 GNF	1,02	3,09
Marché Européen				
Carrefour	Tétrapack de 1l	1,09 EUR	1,29	1,29
Vitamont	Bouteille en verre de 75 cl	4,88 EUR	5,79	7,72
Sirop d'ananas				
Marché local et régional				
EFK	Bouteille d'1l	50 000 GNF	5,12	5,12
Marché Européen				
Monin	Bouteille en verre de 70 cl	7,79 EUR	9,24	13,2
Teisseire	Bouteille en verre de 70 cl	8,49 EUR	10,08	14,4

¹¹ La conversion utilisée est la suivante : 1USD = 9 760 GNF

IV. ANALYSE SECTORIELLE, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

4.1 Organisation de la filière

La transformation des fruits tropicaux en général et celle de l'ananas en particulier est une activité où évoluent aujourd'hui en Guinée différentes entreprises, associations et organisations, différant tant au niveau des capacités techniques et financières que des motivations des opérateurs et des marchés de destination des produits.

A travers de nouvelles formes de valorisation des fruits (transformation et séchage), les objectifs suivants sont principalement visés :

- Répondre à une demande motivée par les possibilités de conservation, la valeur pratique du produit et ses nouvelles caractéristiques (goût, texture, présentation, etc.) ;
- Aider à solutionner le problème de débouchés d'une production agricole, en particulier pour les surproductions observées régulièrement pendant les périodes et saisons de pleine production ;
- Œuvrer dans la lutte contre la pauvreté avec l'implication plus importante des femmes qui ont fait de la transformation des fruits et légumes une de leurs principales activités de création de revenus.

La Fédération des Planteurs de Fruits et Légumes de la Basse Guinée (FEPAF-BG) est l'organisation faîtière du maillon « production de l'ananas ». Elle regroupe les principales organisations de production d'ananas et quelques producteurs individuels. La mission de la FEPAF-BG est de coordonner, d'orienter et d'appuyer les activités professionnelles des planteurs et autres acteurs, orientées sur la relance et l'accroissement de la production fruitière pour améliorer l'approvisionnement des marchés en produits de qualité.

Cette fédération, qui a reçu des appuis conséquents de différents projets et devrait continuer à en recevoir dans le cadre des nouveaux projets en cours et en phase de démarrage, semble relativement bien structurée et active notamment dans le regroupement de la production pour la vente groupée vers le Sénégal.

Les organisations de producteurs (COPEFL, UGPAM), membres de la FEPAF, sont très actives dans l'approvisionnement de ces marchés sous régionaux. La COPEFL dispose d'un camion réfrigéré pour le transport de l'ananas et d'un magasin de relais à Dakar. Ce magasin est le principal lieu de transaction de l'ananas frais en provenance de la Guinée avec les commerçants sénégalais. En plus de ces organisations, quelques commerçants exportent aussi l'ananas de Guinée dans la sous-région.

Pour une meilleure synergie d'action autour de la filière ananas, la FEPAF-BG envisage avec l'appui de partenaires, développer la chaîne de valeur de l'ananas à travers des actions dans la valorisation de la production d'ananas, notamment celles invendables à l'état frais (fruits séchés, purée, jus, confiture, conserves) pour les marchés local, régional (Afrique de l'Ouest) et Européen.

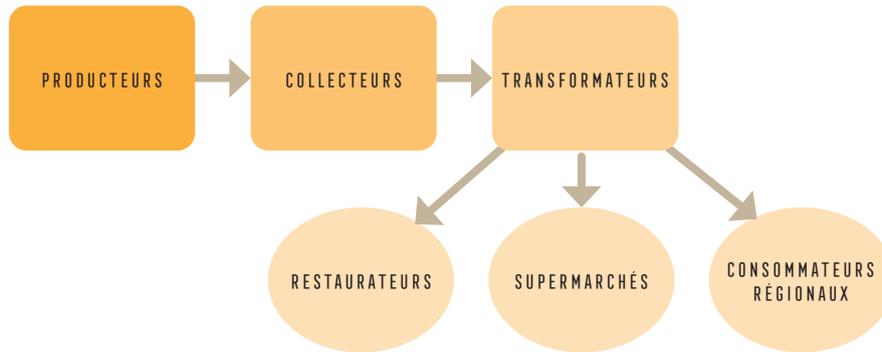
Ainsi, la mise en place de l'organisation des transformateurs d'ananas produisant une gamme de produits en Association des Transformateurs d'Ananas de Guinée (ATAG) et des exportateurs en Association des Exportateurs d'Ananas de Guinée (AEAG) est l'une des priorités.

4.2 Catégories d'acteurs et leurs relations

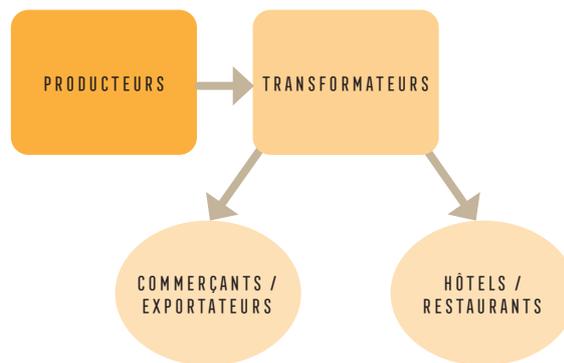
La chaîne de valeur du jus d'ananas pour le marché local reprend un grand nombre d'unités de transformation à caractère artisanal, semi-artisanal et semi-industriel, ainsi que les producteurs, les collecteurs, les grossistes, les transformateurs, les restaurateurs, les supermarchés et enfin les consommateurs régionaux de jus d'ananas. Les différents types de relations comprennent des relations contractuelles, liant les producteurs aux unités de transformation afin d'assurer l'approvisionnement en matière première, et des relations plus libres guidées par la recherche de la disponibilité de la matière première à n'importe quel endroit. Dans cette chaîne intervient **également** une autre catégorie d'acteurs, reprenant les structures chargées du contrôle de la qualité et les structures d'agrément.

Les schémas ci-dessous résument l'organisation des chaînes de valeur de l'ananas par types de transformation comme suit :

Unité artisanale

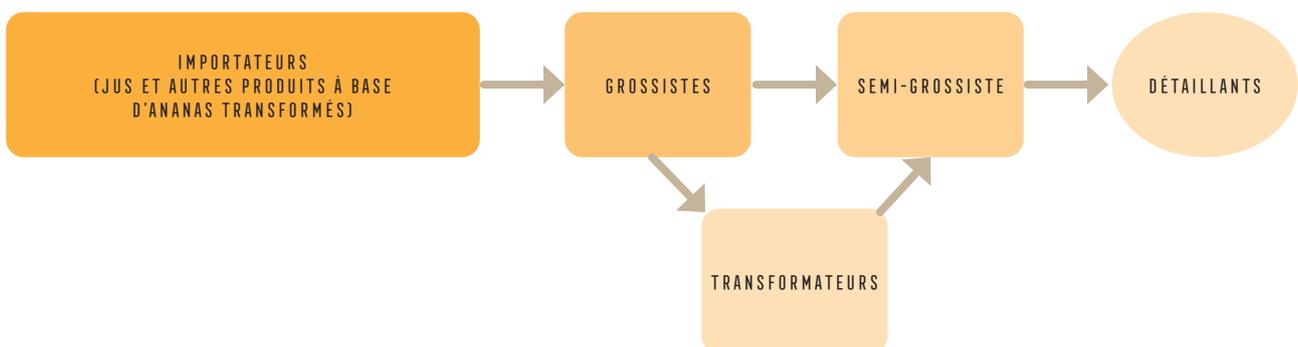


Unité semi-industrielle et industrielle



L'organisation de la filière des produits à base d'ananas transformés importés en Guinée suit principalement le schéma suivant :

Importateurs (jus et autres produits à base d'ananas transformés)



4.3 Faiblesses et challenges

Au niveau de la transformation :

- manque de fiabilité des productions causant un manque de matières premières dans les unités de transformation ;
- insuffisance voire manque d'équipements appropriés ;
- faible capacité de transformation des unités ;
- coûts de la transformation de l'ananas en jus élevés (Coût de l'énergie surtout) ;
- problème lié à l'importation des emballages (bouteille, cartons, etc.) ;
- débouchés encore faibles pour les produits transformés ;

Au niveau de la commercialisation :

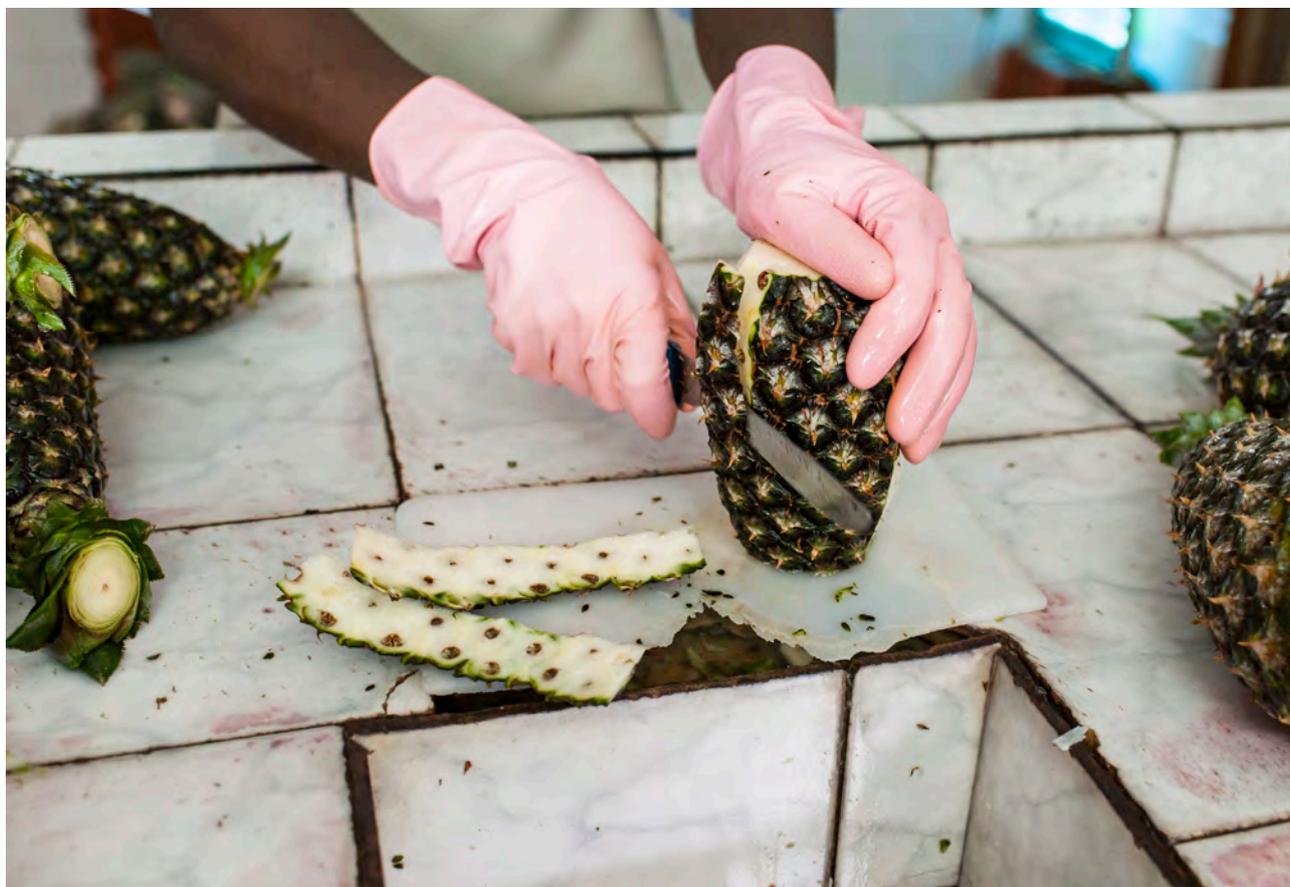
- offre de transport limitée et coût élevé ;
- acteurs insuffisamment organisés pour favoriser la commercialisation vers le marché extérieur ;
- problèmes liés à la police et à la douane.

4.4 Opportunités

4.4.1 Sur le marché local et régional

Concernant les **jus d'ananas**, les consommateurs sont peu exigeants sur l'origine du produit. Une différenciation de produit mettant en avant « l'origine Guinée » des jus pourrait être une voie de différenciation et d'opportunités commerciales. Toutefois cela nécessite un long travail en production de fruits frais, communication et marketing qui limite l'intérêt de ce développement. A noter ici que la nouvelle société Emiratie reprenneur de la Salguidia envisagerait de s'impliquer jusque dans la production de fruits, pour mieux maîtriser les approvisionnements et la qualité des produits.

L'ananas **séché**, s'est avéré être une alternative fructueuse dans d'autres pays de la sous-région. Un exemple à suivre pourrait être le Burkina Faso et le Mali, avec plusieurs entreprises qui produisent et commercialisent de la mangue séchée. Cependant, il s'agit à nouveau d'un produit peu connu sur les marchés locaux et régionaux. Ce créneau



se **développe lentement** dans le secteur du snacking ou des produits énergisants. Malgré les problèmes liés à la production de fruits séchés en Guinée et les contraintes au niveau de la transformation, des atouts existent pour les marchés d'exportation. On notera l'existence d'un potentiel fruitier important et l'engouement des acteurs, en particulier les femmes qui ont reçu pour la plupart de bonnes formations grâce à l'appui des programmes et projets financés par le gouvernement et ses partenaires. Les formations sur les techniques améliorées de séchage et de stockage/conservation et l'initiation à la fabrication des séchoirs, constituent donc des atouts majeurs certains pour le développement durable de ce sous-secteur.

En effet, la production de l'ananas constitue une réelle opportunité et la chaîne de valeur offre des possibilités importantes de création d'emplois directs et indirects avec la production-vente des produits frais, la transformation légère (artisanale et semi-industrielle) et industrielle à travers la mise à disposition des sous-produits et de leur vente sur les marchés national, régional et aussi international.

4.4.2 Sur le marché européen

Le Royaume-Uni et l'Allemagne présentent les meilleures opportunités pour les fruits **séchés**. Le marché des fruits séchés de l'Europe de l'Est et Centrale se développe plus rapidement que celui d'Europe Occidentale.¹²

D'après le Centre pour la Promotion des Importations de Pays en Développement (CBI), la croissance du marché des **jus** de fruit est **relativement faible** parmi les fruits et légumes transformés, du fait de la volonté des consommateurs de manger moins de sucre. La demande pour le jus d'ananas et le jus de mangue est en croissance, le jus d'ananas étant le jus de fruits tropicaux le plus importé en Europe.¹³



Cependant, la Guinée étant **loin d'être un fournisseur majeur** en volumes du marché européen, le pays a intérêt à se différencier en mettant en avant l'« origine Guinée », d'autant plus qu'il dispose d'une variété d'ananas « Baronne de Guinée ».

En agriculture **biologique**, le jus d'ananas est dans le top 5 des importations de jus en Europe en provenance du reste du monde, et correspond au premier jus importé en provenance des pays ACP. Le Bénin et le Togo en commercialisent déjà et pourraient être ainsi un modèle à suivre pour la Guinée, alors que le bio constitue un segment de marché en forte croissance en Europe et porteur d'avenir.

12 CBI – Exporting edible nuts and dried fruits to Europe (2018)

13 CBI - What is the demand for processed fruit and vegetables on the European Market ? (2021)

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS AUX DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

La demande de fruits séchés, notamment l'ananas séché, sur le marché local, sous-régional et international, augmente de manière générale sous l'effet de l'accroissement de la population, de l'urbanisation et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle concerne essentiellement la production semi-industrielle et industrielle d'ananas séché comme c'est le cas des produits de la société Tropicaux qui sont très demandés sur le marché local et celui des Etats-Unis. Cependant, cette demande peine à être satisfaite en raison des problèmes structurels et d'approvisionnement en matière première liés aux prix des produits agricoles élevés, les faibles moyens logistiques, les pertes liées à la qualité des fruits et aux maladies (mouches des fruits pour la mangue et autres ravageurs), ainsi que l'absence de plantations conformes.

La valorisation de l'ananas de Guinée en jus d'ananas frais et sirops pour les marchés local et sous régional est encore très limitée en raison des faibles capacités de fabrication de produits de qualité et compétitifs, mais surtout de la présence sur ces marchés (marchés guinéen et d'Afrique de l'Ouest) de jus ou boissons importés ou fabriqués à base de concentré par des industries locales. Les jus et sirops peuvent être intéressants pour ces marchés mais nécessitent davantage d'investissements, en termes de production et de promotion, à l'image des actions prévues et en cours, comme la relance des activités de l'ex-Salguidia, reprise par Sage S.A.

Concernant l'Europe, les marchés en volume de l'ananas séché et du jus d'ananas apparaissent difficilement accessibles pour le produit guinéen vu les concurrents déjà bien en place et l'évolution de la demande. Le marché de l'Europe centrale et de l'Est reste toutefois à surveiller étant donné qu'il a une réserve de développement en volumes. Le bio est une voie d'opportunité et en particulier via la différenciation de l'origine liée à la variété Baronne de Guinée.¹⁴ Le marché du



sirop d'ananas pourrait être aussi une voie si le sirop de Guinée rencontre les standards de qualité attendus.

Recommandations aux entreprises du secteur de l'Agro Business :

- Accompagner les dynamiques de regroupement des unités de transformations en vue de la mise en place de marques individuelles ou collectives, de jus et autres produits à base d'ananas transformés d'origine guinéenne avec pour levier les achats groupés d'emballage, des

¹⁴ Unijus – La crise sanitaire impacte lourdement le marché des jus de fruits (2020)

approvisionnement contractuels, la traçabilité et les capacités de satisfaction des demandes importantes dans la sous-région ;

- Accompagner les opérateurs exportateurs de jus et autres produits à base d'ananas transformés, à développer des initiatives visant à mutualiser les efforts des transformateurs pour des achats groupés d'emballages ;
- Accompagner les initiatives de formalisation de contrat et les accords entre producteurs et transformateurs (contrats de culture ou d'approvisionnement) afin de garantir l'approvisionnement à coût réduit aux matières premières ;
- Informer des transformateurs de jus et autres produits à base d'ananas transformés sur les normes d'installation et leurs importances ;
- Systématiser le contrôle interne de la qualité à travers la mise à disposition des transformateurs, les informations via un kit pour le contrôle interne ;
- Améliorer et structurer le secteur de l'exportation par un processus de labélisation¹⁵, gage d'une référence en transformation et commercialisation de jus et autres produits à base d'ananas transformés sur les marchés de la sous-région, des Etats Unis et de l'Europe.

Recommandations aux exportateurs :

- Reconnaissance et Respect des normes de transformation et d'exportation des produits à base d'ananas transformés par chaque responsable d'unité de transformation au sein même de son unité;
- Développer des actions de marketing institutionnel pour susciter l'intérêt de structures financières afin de les accompagner ;
- Une bonne organisation des exportateurs favoriserait aussi la commande groupée des emballages et des étiquettes, ce

qui reviendrait à un coût moindre et indubitablement réduirait le coût de production du jus et par conséquent le prix de vente.

Recommandations aux organisations professionnelles des acteurs de la filière ananas :

- Plaidoyer pour permettre une baisse du coût de coût de l'énergie.
- Renforcement des capacités sur les démarches qualité

Recommandations aux autorités compétentes :

- Instaurer des mesures incitatives pour susciter une forte implication des directions techniques des douanes pour accompagner les exportateurs dans le transit de leurs produits à base d'ananas transformés;
- Favoriser la collaboration entre les différents acteurs étatiques impliqués dans l'exportation des produits agricoles en vue d'une plus grande responsabilisation et visibilité en matière de questions de normes à respecter ;
- Faciliter la mise en place au niveau national d'une unité de production d'emballages ;
- Sensibiliser les opérateurs guinéens sur les démarches du Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO ainsi que les agréments de la CEDEAO.
- Informer les entreprises sur les règlements et technologiques (exigences en termes de normes et qualité) et les marchés (volume de l'offre, structure des coûts, demandes potentielles, offres d'export, prix,...) afin de leur permettre de mieux se positionner sur les différents marchés porteurs sous-régional, notamment celui des pays destinataires de nos ananas frais (Sénégal, Gambie, Mali et Sierra Leone), régional et international (Maghreb, Europe et Amérique).

¹⁵ On entend ici par labellisation : le fait d'attribuer une marque distinctive à un produit qui permet de lui reconnaître une certaine qualité, une conformité par rapport à des normes, dans le but de le distinguer d'autres produits.

ANNEXE 1 : PRINCIPALES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION D'ANANAS EN GUINÉE

Unité de transformation	Site	Produits	Marchés
Fabricants de jus d'ananas à partir de fruits frais			
Tropicaux S.A	Friguiagbé (Kindia)	Ananas séché	Local et Américain
Sage S.A	Maférinyah (Forécariah)	Jus d'ananas,	Local et international
Guinea Fruits Corporation (Gfc)	Centre ville Kankan	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional et international
Kanya Donse Fanyi (Kdf)	Centre ville (Kindia)	Ananas séché	Local, Maghrébin et international
Entreprise Fatou & Kadija (EFK), SARL	Friguiagbé (Kindia)	Ananas séché, Jus de fruits (mangue, ananas, orange) et sirops	Local, Maghrébin et international
Fabricants de jus ou boissons à base de concentré et d'arômes artificiels			
Societe General Drink	Gomboya (Coyah)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional
American Beverage	Kagbélen (Dubréka)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional
Sonoco	Sonfonia (Conakry)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional
U-Fresh	Maférinya (Forécariah)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional
Braguinee	Massaya (Dubréka)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional
Wofa	Maférinya (Forécariah)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional
Zein-Industrie	Sanoyah (Conakry)	Jus de fruits (mangue, ananas, orange)	Local, sous-régional

Source : Rapport étude (Mamadou CONDE, Juin 2020)

ANNEXE 2 : SOURCE DES DONNÉES (BIBLIOGRAPHIE)

Les données mentionnées dans cette étude de marché proviennent des sources suivantes :

1. Banque Mondiale

– Analyse de la rentabilité économique et financière des filières porteuses, Nicolas Gergely, Expert, , Mars 2019

2. Centre du Commerce International (ITC),

– Etude de marché et identification d'opportunités pour l'ananas frais de Guinée sur le marché malien, Novembre 2020 ;

– Étude de marché et identification d'opportunités pour l'ananas frais de Guinée sur le marché gambien, Décembre 2020 ;

3. Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP),

– Données statistiques import et export ananas, 2008 -2018, 2021 ;

– Profil de marché sur la tomate transformée au Sénégal

4. Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

– Examen des Politiques Commerciales, Rapport du Secrétariat de l'OMC 2011

5. Programme de Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest (PCAO),

– Relance de la filière ananas (REFILA), 2017 ;

6. République de Guinée, Douanes

– Données statistiques import et export Guinée (tous produits) 2017-2020, , Mai 2021



COLEACP

PARIS · BRUXELLES · NAIROBI

GROWING PEOPLE

COLEACP

Belgique - Avenue Arnaud Fraiteur 15/23 - B-1050 Bruxelles
France - Rue de la corderie, 5 - Centra 342 - 94586 Rungis Cedex
Kenya - Laiboni Center, 4th floor, P.O. BOX 100798-00101, Nairobi
network@coleacp.org | www.coleacp.org